



Le 28 septembre 2017

Cabinet du Maire

Monsieur Frédéric BERINGUIER  
Directeur Territorial Bouches-du-Rhône  
ENEDIS  
345 avenue Mozart - CS 80845  
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex

AM/PP

Monsieur,

Je fais suite à la réunion publique organisée le 21 septembre dernière, en salle des fêtes de Venelles, à laquelle vous avez participé en compagnie de deux autres collaborateurs d'ENEDIS, et vous en remercie.

A l'issue de débats animés, durant près de 3 heures, il est ressorti que plusieurs questions restaient en suspens, et que de nombreux usagers venellois ne souhaitaient pas disposer du compteur « Linky ».

Ainsi, la question de la protection de la vie privée se posait, ainsi que les modalités de refus de la pose dudit compteur par un citoyen, eu égard notamment au respect de la propriété privée.

J'ai bien pris note que vos services ne contraindraient pas les usagers refusant le compteur « Linky » et je veillerai bien évidemment à ce que cet engagement soit tenu.

Compte tenu de ces questionnements, qui se joignent aux craintes liées à la santé publique, il me serait agréable que vous puissiez surseoir au déploiement de ces dispositifs communicants, le temps que nous puissions recueillir un sentiment moins défavorable auprès de la population venelloise.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir et vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire de Venelles  
Vice-Président du Conseil de Territoire  
du Pays d'Aix  
Vice-Président de la Commission  
Métropolitaine



Arnaud MERCIER